

SECURIT MIRASTAR®

Description

SECURIT MIRASTAR est un miroir espion avec une couche de chrome dure, renforcé par un traitement thermique qui augmente considérablement la résistance mécanique du verre. SECURIT MIRASTAR est donc considéré comme un verre de sécurité. En cas de bris, le verre se fragmentera en petits morceaux non coupants. La résistance aux griffes et la dureté de cette couche équivalent à celle d'une couche pyrolytique.

Caractéristiques de SECURIT MIRASTAR par épaisseur

Ep. (mm)	Tolérance (mm)	TI %	Rle %	Rli %	Tuv %	Te %	REe %	REi %	g	Ug W/m ² .K	Rw (C;Ctr) dB
4	0,2	3	60	56	4	6	58	50	0,14	5,8	30 (-2,-2)
5	0,2	3	60	55	4	6	58	49	0,14	5,7	31(-2,-2)
6	0,2	3	60	55	4	6	58	48	0,14	5,7	32 (-1,-2)
8	0,3	3	60	54	3	6	58	46	0,14	5,6	33 (-1,-2)
10	0,3	89	60	54	3	5	58	44	0,14	5,6	35 (-1,-2)

Valeurs spectrophotométriques: EN410-2011; Valeur d'isolation (U): EN673-2011; Performance acoustique Rw (C;Ctr) conforme à la EN 717-1; TI = transmission lumineuse; Rle = réflexion lumineuse extérieure; Rli = réflexion lumineuse intérieure; Tuv = transmission UV; Te = transmission énergétique; REe = réflexion énergétique extérieure; REi = réflexion énergétique intérieure; g = Facteur solaire; Ug = Valeur d'isolation thermique; Rw = isolation au bruit aérien direct;

Test du pendule selon la NBN EN 12600

4 & 5 mm: 1C3

6 & 8 mm: 1C2

10 mm: 1C1

Testé selon la norme EN 1096-2 "verre à coating"

Testé selon la norme EN 1036 "Miroirs en glaze argentée pour l'extérieur"

Classe antieffraction suivant la NBN EN 356 :

performance non déterminée

Poids

2,5 kg/m²/mm

Résistance aux variations brutales de température

et aux températures différentielles

40°K

Emissivité

0,89

Réaction au feu

A1

Autres informations

SECURIT MIRASTAR est conforme à la norme EN 12150-2. SECURIT MIRASTAR est marqué CE. Les performances de SECURIT MIRASTAR sont enregistrées sous le numéro DOP: M101617T (4 mm); M101618T (5 mm); M101619T (6 mm); M101620T (8 mm); M102123T (10 mm)

SECURIT MIRASTAR doit être spécifié, transporté, stocké, nettoyé et posé conformément à la NIT 221 du CSTC «La pose des vitrages en feuillure» et la NIT 242 « Ouvrages particuliers en verre, applications structurales » (+ correctifs de février 2015) et aux consignes particulières de pose et d'entretien du fabricant.

SECURIT MIRASTAR a son application conforme la NBN S 23-002:2007 et son addenda, NBN S23-002-2 (2016) et NBN S23-002-3 (2016). L'épaisseur doit être calculée conformément aux méthodes de calcul imposées par la norme NBN S23-002-2:2016.

SECURIT MIRASTAR dispose d'une déclaration environnementale de produit (EPD), établie sur la base d'une analyse complète du cycle de vie (ACV), conforme aux normes internationales ISO.